



Assemblée Générale Mixte du 30 mai 2018

Auditorium de Capital 8, 15h00



ALBIOMA

1



Ouverture de la séance



Ouverture

- ▶ Déclaration d'ouverture
- ▶ Constitution du Bureau de l'Assemblée
 - Désignation des Scrutateurs
 - Désignation du Secrétaire
- ▶ Déclarations d'usage liées à la conformité de la convocation et de la tenue de l'Assemblée Générale aux règles applicables
- ▶ Annonce du quorum provisoire
- ▶ Absence de demande d'inscription à l'ordre du jour de résolutions nouvelles et absence de questions écrites au Conseil d'Administration
- ▶ Quitus au Conseil d'Administration de l'accomplissement des formalités liées à la convocation et à la tenue de l'Assemblée Générale

Ordre du jour (1/2)

À titre ordinaire

- ▶ Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017
- ▶ Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017
- ▶ Affectation du résultat et fixation du dividende de l'exercice clos le 31 décembre 2017
- ▶ Option pour le paiement du dividende de l'exercice clos le 31 décembre 2017 en actions nouvelles
- ▶ Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 aux dirigeants mandataires sociaux
- ▶ Approbation de la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux à compter du 1^{er} janvier 2018
- ▶ Approbation des conventions et engagements règlementés
- ▶ Ratification de la nomination à titre provisoire, par voie de cooptation, de Mme Ulrike Steinhorst aux fonctions d'Administrateur
- ▶ Nomination de M. Pierre Bouchut aux fonctions d'Administrateur
- ▶ Autorisation à consentir au Conseil d'Administration en vue du rachat par la Société de ses propres actions dans le cadre d'un programme de rachat d'actions

Ordre du jour (2/2)

À titre extraordinaire

- ▶ Autorisation à consentir au Conseil d'Administration en vue de réduire le capital par voie d'annulation d'actions acquises dans le cadre d'un programme de rachat d'actions
- ▶ Autorisation à consentir au Conseil d'Administration en vue de procéder à l'attribution gratuite d'actions de performance existantes au profit des salariés et dirigeants mandataires sociaux exécutifs de la Société et de certains salariés et dirigeants mandataires sociaux exécutifs des sociétés qui lui sont liées
- ▶ Délégation de compétence à consentir au Conseil d'Administration à l'effet de décider de l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de certains salariés et dirigeants mandataires sociaux exécutifs de la Société et de ses filiales, de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR)
- ▶ Délégation de compétence à consentir au Conseil d'Administration à l'effet de décider de l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents à un plan d'épargne d'entreprise ou à un plan d'épargne groupe, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital
- ▶ Pouvoirs pour l'exécution des formalités

2 |

Gouvernance et actionnariat



Depuis 2016, une gouvernance dissociée...

...au service de la succession de la Direction Générale

Conseil d'Administration

- ▶ Valide les orientations stratégiques proposées par le Directeur Général
- ▶ Contrôle la mise en œuvre de la stratégie
- ▶ Autorise les décisions de gestion excédant les pouvoirs du Directeur Général

Président du Conseil

- ▶ Organise et coordonne les travaux du Conseil et veille à l'efficacité de la gouvernance
- ▶ Représente l'entreprise face aux grands partenaires, actionnaires, autorités de tutelles
- ▶ S'exprime au nom du Conseil d'Administration, en particulier vis-à-vis des actionnaires
- ▶ S'assure de la mise en œuvre de la stratégie définie par le Conseil d'Administration
- ▶ Veille, avec le Comité d'Audit, à l'efficacité du contrôle interne

Directeur Général

- ▶ Élabore les orientations stratégiques à proposer au Conseil, en concertation avec le Président
- ▶ Met en œuvre la stratégie
- ▶ Anime l'équipe de direction
- ▶ Porte la responsabilité de l'information communiquée au marché
- ▶ Représente la société à l'égard des tiers

Le Conseil d'Administration

Des compétences complémentaires au service des actionnaires

Composition

- ▶ **Jacques Pétry, Président** (1^{re} nomination en 2011) – Ex-PDG d'Albioma, de Sita et de Suez
- ▶ **Michel Bleitrach, Vice-Président, Président du Comité d'Audit, des Comptes et des Risques** (1^{re} nomination en 2006) – Ex-PDG de Keolis, Président du Conseil de Surveillance d'Indigo Infra
- ▶ **Frédéric Moyne, Directeur Général** (1^{re} nomination en 2017)
- ▶ **Jean-Carlos Angulo, Président du Comité des Engagements** (1^{re} nomination en 2013) – Ex-DGA du groupe Lafarge
- ▶ **Bpifrance Investissement, représentée par Émilie Brunet** (1^{re} nomination en 2017)
- ▶ **Marie-Claire Daveu, Présidente du Comité RSE** (1^{re} nomination en 2015) – Directrice du Développement Durable du groupe Kering
- ▶ **Financière Hélios (100% Altamir), représentée par M. Tchenio** (1^{re} nomination en 2005)
- ▶ **Valérie Landon** (1^{re} nomination en 2016) – Vice-Chairman Investment Banking & Capital Markets du groupe Credit Suisse
- ▶ **Ulrike Steinhorst, Présidente du Comité des Nominations et Rémunérations** (1^{re} nomination en 2017 par cooptation) – Présidente du Comité Stratégie de Valeo et du Comité de Gouvernance et de Rémunération de Mersen

Chiffres clés 2017



Les enjeux d'évolution à court et moyen terme



Achever la transition faisant suite à la passation de la Direction Générale en réunissant, dans un an, les fonctions de Président et de Directeur Général

Après trois années de transition réussie, proposition de Jacques Pétry de réunir les fonctions de Président et de Directeur Général à compter de l'Assemblée Générale de mai 2019, les deux fonctions étant alors confiées à Frédéric Moyne

Proposition de baisser la rémunération du Président du Conseil d'Administration à 100 000 euros bruts annuels



Veiller à la succession de Michel Bleitrach à la tête du Comité d'Audit, des Comptes et des Risques

Présentation de la candidature de Pierre Bouchut aux fonctions d'Administrateur



Identifier pour mai 2019 un Administrateur Référent

Deux candidatures aux fonctions d'Administrateur

Ulrike Steinhorst (66 ans, allemande)

- ▶ Cooptation le 19 septembre 2017 (demande de ratification à l'Assemblée Générale)
- ▶ Administrateur indépendant et Présidente du Comité des Nominations et Rémunérations (remplacement de Michèle Remillieux)

▶ **Parcours**

- Groupe Degussa : DRH
- EADS : Directrice de Cabinet du Directeur Général puis Directrice de la Stratégie, du Plan et des Finances
- Airbus : Conseiller du Directeur Technique, membre du Comex

▶ **Aujourd'hui**

- Valeo : Présidente du Comité Stratégie
- Mersen : Présidente du Comité de Gouvernance et de Rémunération



Pierre Bouchut (62 ans, français)

- ▶ Nomination proposée à l'Assemblée Générale
- ▶ Administrateur indépendant et Président du Comité d'audit, des Comptes et des Risques (remplacement de Michel Bleitrach)

▶ **Parcours**

- Casino : Administrateur Directeur Général
- Schneider Electric : membre du Directoire
- Carrefour : Directeur Financier
- Ahold Delhaize : membre du Directoire

▶ **Aujourd'hui**

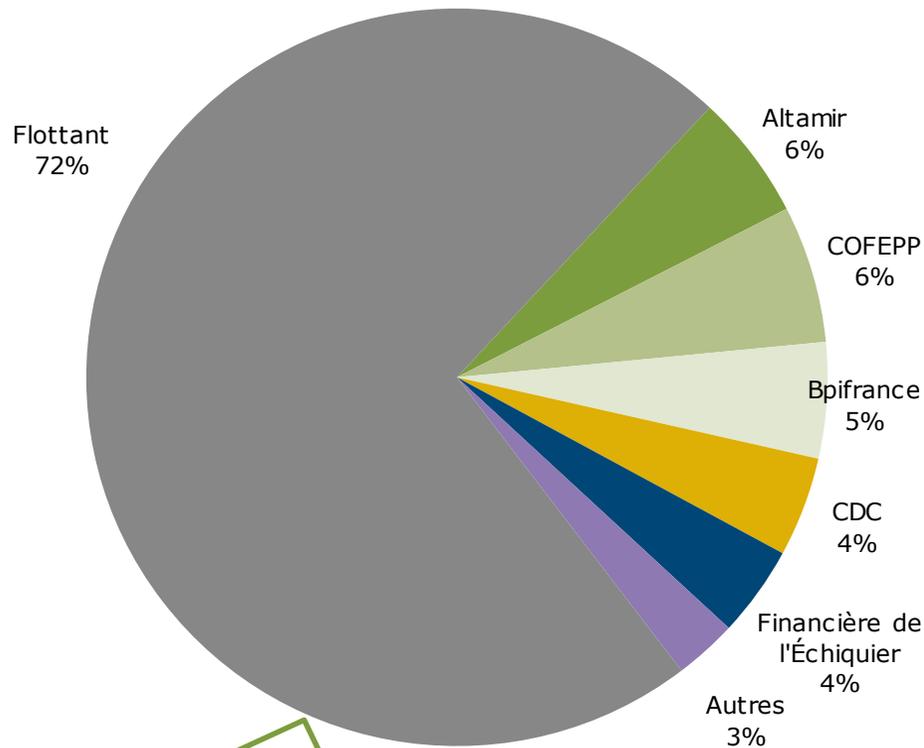
- Hammerson : Administrateur et Président du Comité d'Audit
- Firmenich : Administrateur et Président du Comité d'Audit



Poursuite de la restructuration de l'actionnariat

Amélioration de la liquidité du titre

Actionnariat au 9 mai 2018



Une liquidité en forte amélioration en lien avec l'accroissement du flottant : c. 1 M€ d'échanges journaliers en moyenne toutes plateformes confondues



2016/2017 – Deux nouveaux actionnaires de long terme au soutien de la stratégie : COFEPP et Bpifrance Investissement



2018 – Cession partielle de la participation d'Altamir, qui conserve un peu moins de 6% du capital (via Financière Hélios)



CDC, Financière de l'Échiquier... : des investisseurs institutionnels de premier plan, au capital depuis plusieurs années



Une base fidèle de près de 20 000 actionnaires individuels

3

Faits marquants 2017



Faits marquants 2017

Exploitation



Excellentes performances opérationnelles du thermique France et Maurice : respectivement 89,6% et 93,8% de taux de disponibilité, permettant de garantir la sécurité et la stabilité de ces réseaux non interconnectés



Très bonnes performances des centrales brésiliennes



IED : arrêts de tranche réussis sur les deux centrales de La Réunion



Résultats supérieurs aux objectifs

Développement



Deux usines biomasse : Galion 2 (Martinique) et turbine à combustion à Saint-Pierre (Réunion) soulignant l'engagement d'Albioma dans la transition énergétique



Signature d'un nouveau projet au Brésil dans le cadre d'un deuxième partenariat avec le groupe Jalles Machado



Poursuite du développement du portefeuille de projets photovoltaïques

Sécurité

Performance sécurité du Groupe	Taux de fréquence	Taux de gravité
<i>Objectif Groupe</i>	8,00	0,50
2017	22,00	0,90
2016	18,70	0,60
2015	20,80	0,46

- ▶ Une performance fortement dégradée en 2017
- ▶ Une performance qui s'éloigne des objectifs que le Groupe s'est fixé

Notre plan d'action pour une culture sécurité partagée avec un niveau d'exigence élevée

- ▶ Déploiement effectif du Plan Directeur Sécurité prévu sur 5 ans à travers la conduite de premiers chantiers 2018
 1. Améliorer le processus « prévention »
 2. Sécuriser les contrôles réglementaires techniques
 3. Améliorer l'analyse des accidents
 4. Définir des objectifs quantitatifs et qualitatifs déclinés par site
- ▶ Nomination en 2017 d'un Directeur Sécurité pour renforcer l'implication à tous les niveaux de l'organisation

4



Positionnement stratégique



Albioma

Producteur d'énergie renouvelable indépendant



Engagé dans la transition énergétique grâce à la biomasse et au photovoltaïque



Implanté en Outre-mer français, à l'Île Maurice et au Brésil

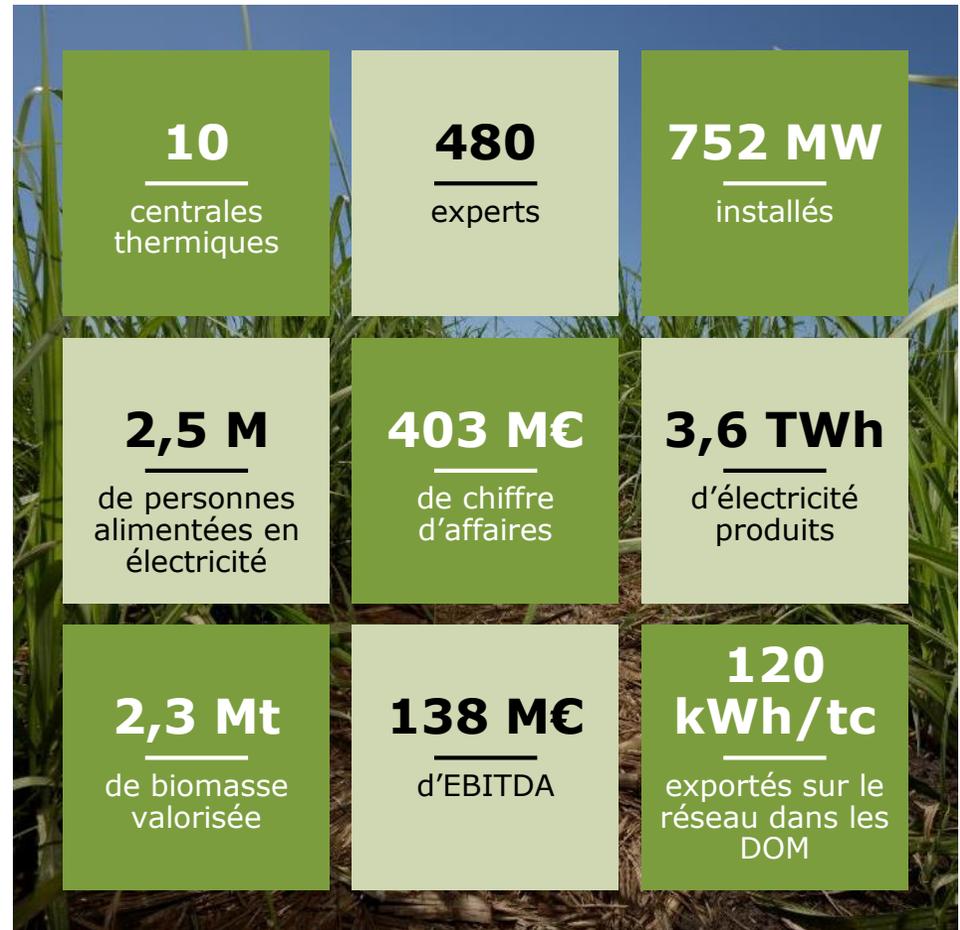


Partenariat unique depuis 20 ans avec le monde sucrier pour produire de l'énergie renouvelable à partir de la bagasse, résidu fibreux de la canne à sucre



1^{er} producteur d'énergie photovoltaïque en Outre-mer français

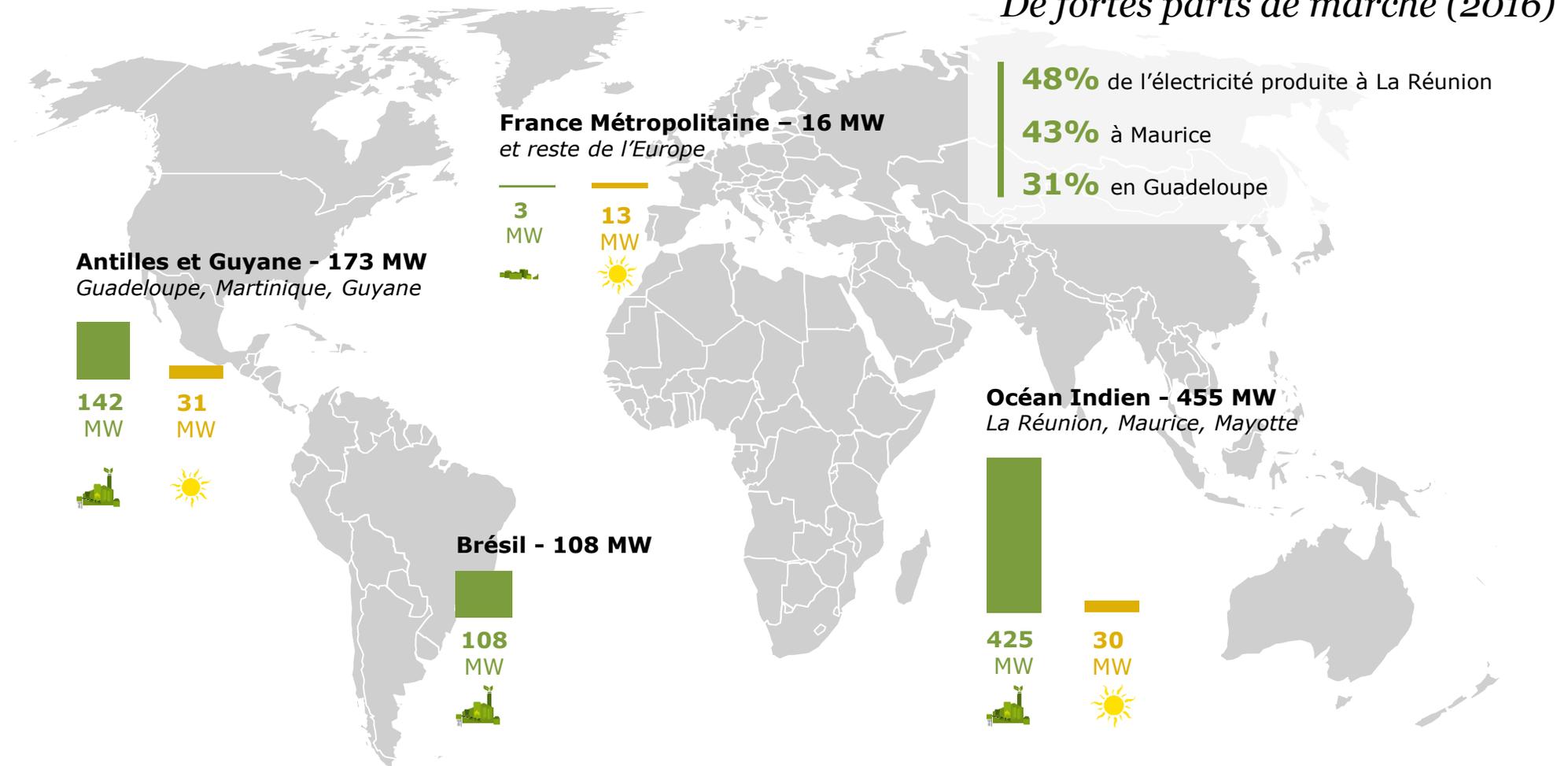
Chiffres clés 2017



Des implantations géographiques diversifiées

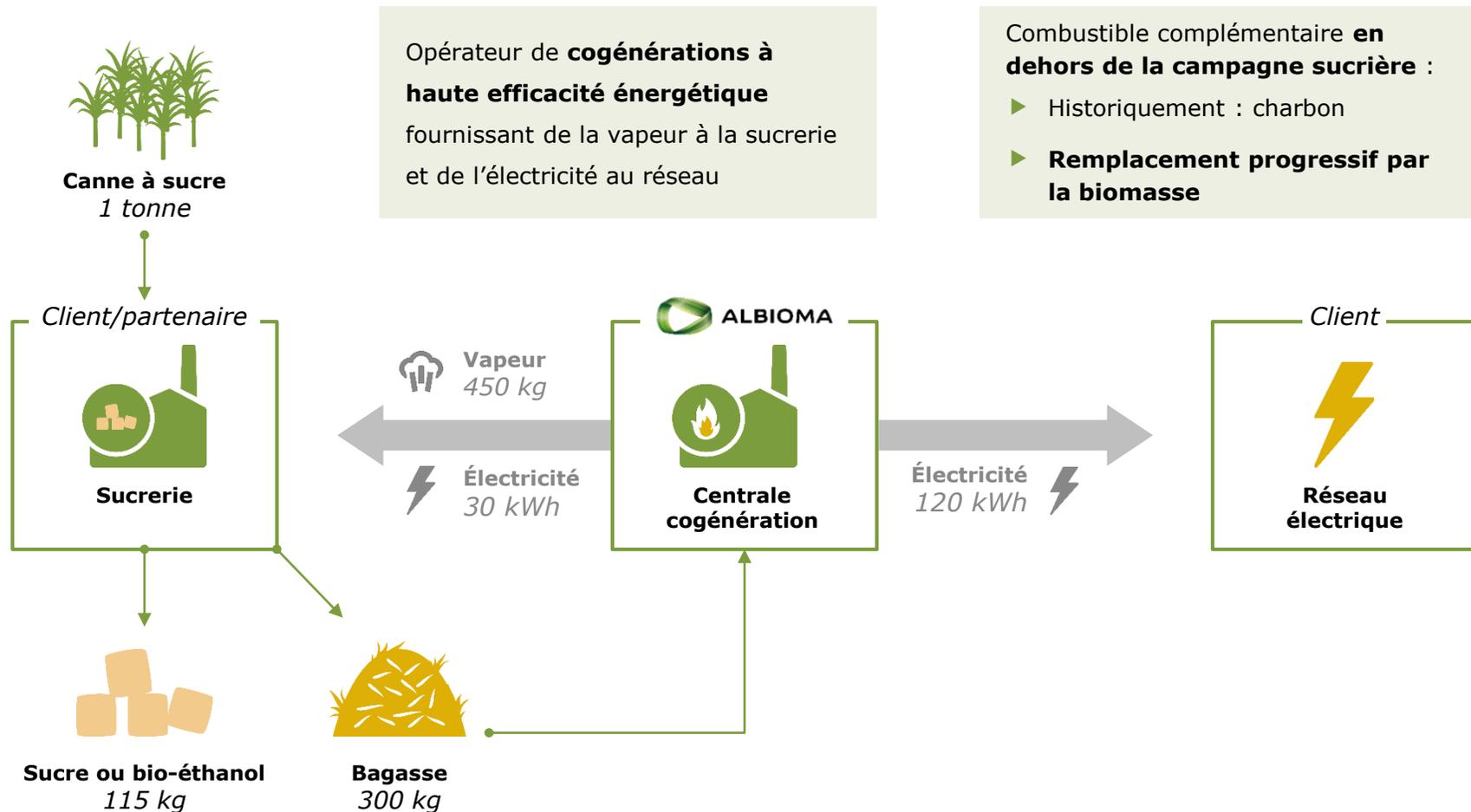
Capacité totale installée : 752 MW

De fortes parts de marché (2016)



Notre modèle historique

Acteur de référence de la valorisation à haute efficacité énergétique de la bagasse



Une stratégie fondée sur 3 piliers



1

Agir pour la transition énergétique en Outre-mer français

2

Déployer le modèle bagasse à l'international

3

Développer des projets solaires innovants avec stockage

Agir pour la transition énergétique

Albioma inscrit son action dans le cadre du plan Climat

- ▶ **Remplacer le charbon par de la biomasse dans les centrales qui valorisent la bagasse**
 - Donner la priorité aux biomasses locales, sans conflit d'usage (paille de canne, résidus forestiers, etc.) et contribuant à une économie circulaire (déchets verts, etc.)
 - Recourir à la biomasse importée à titre de complément - Assurer sa traçabilité et sa durabilité par des systèmes de certification et des contrôles par des organismes tiers
 - **Conversion de nos centrales à la biomasse** déjà inscrite dans les **décrets relatifs à la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie** de La Réunion et de Guadeloupe

- ▶ **Poursuivre la montée en puissance de la production d'énergie renouvelable**
 - Production d'une énergie fiable garantissant la sécurité et la stabilité du réseau avec de nouveaux moyens 100% renouvelables
 - Projets solaires avec stockage d'énergie pour pallier l'intermittence de production

- ▶ **Aller plus loin (à l'étude)**
 - Valoriser des combustibles solides de récupération (CSR) pour optimiser la part de combustibles renouvelables locaux

Déployer le modèle biomasse à l'international

Exporter notre modèle de partenariat avec les agro-industriels

De 2000 à aujourd'hui

Maurice

- ▶ 45% de l'électricité produite sur l'île aujourd'hui
- ▶ 3 centrales en exploitation
- ▶ 1 projet en développement

Brésil, priorité à l'international depuis 2013

- ▶ 1^{er} pays producteur de canne à sucre au monde (700 Mtc)
- ▶ Valorisation de la bagasse : rendements moyens de l'ordre de 40 à 50 kWh/tc (contre 120 kWh/tc dans les centrales Albioma)
- ▶ 2 centrales en exploitation

À moyen terme

Brésil, atteindre la taille critique

- ▶ 40% des investissements du Groupe sur 10 ans (2013-2023) pour 1 projet tous les 12 à 18 mois
- ▶ 2 projets en cours de réalisation : Jalles Machado et Vale do Paraná

Poursuite de l'expansion

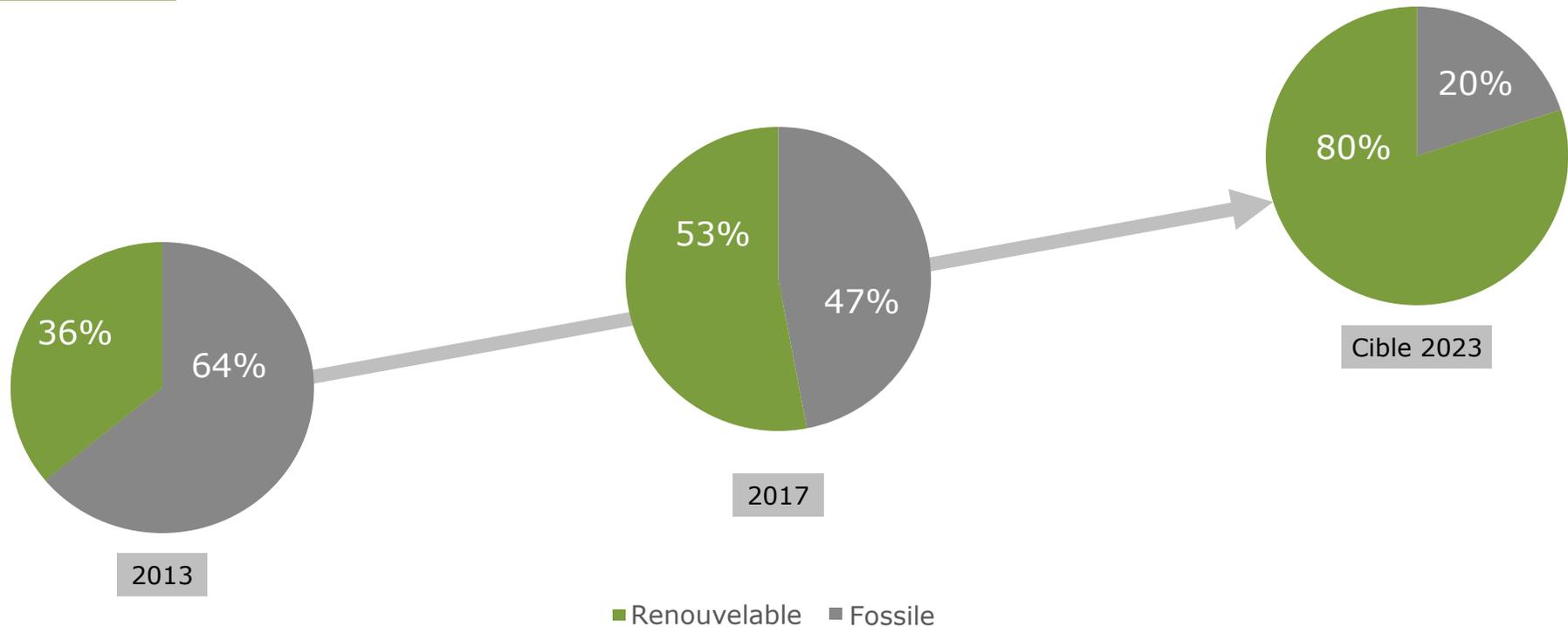
- ▶ Approche géographique : Amérique Latine, Asie
- ▶ Approche projet : en accompagnement des sucriers déjà partenaires ou pour valoriser d'autres gisements de biomasse

Développer des projets solaires à forte valeur ajoutée

- ▶ Leader du photovoltaïque en Outre-mer
 - Pionnier depuis 2006
 - 17% de part de marché (2016)
- ▶ Technologies innovantes et partenariats stratégiques
 - 10 MWc remportés par appels d'offres en 2016 et en 2017
 - Stockage d'énergie jumelé aux parcs photovoltaïques
 - 5 MWc pour équiper les toitures de logements sociaux de la Réunion, en partenariat avec la SHLMR
- ▶ Triple certification QSE



80% d'énergie renouvelable d'ici à 2023



Évolution rapide du mix énergétique grâce à :

- ▶ la conversion à la biomasse des unités bagasse-charbon existantes
- ▶ la construction de centrales 100% biomasse dans l'Outre-mer français et d'installations photovoltaïques
- ▶ l'acquisition et le développement de centrales 100% bagasse au Brésil

Notes : agrégat des sociétés consolidées en intégration globale

5 |

Performance opérationnelle



5.1

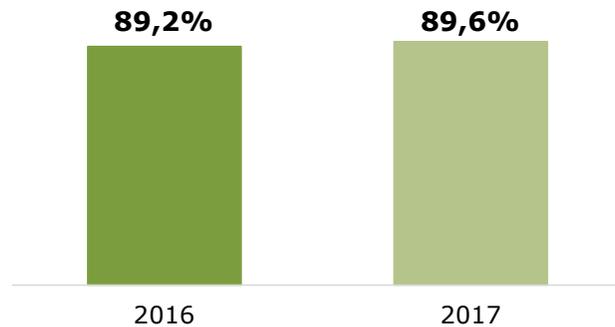


France

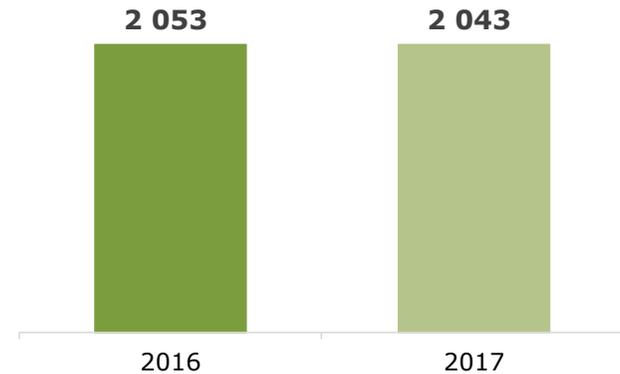


France – Biomasse thermique

Disponibilité des centrales



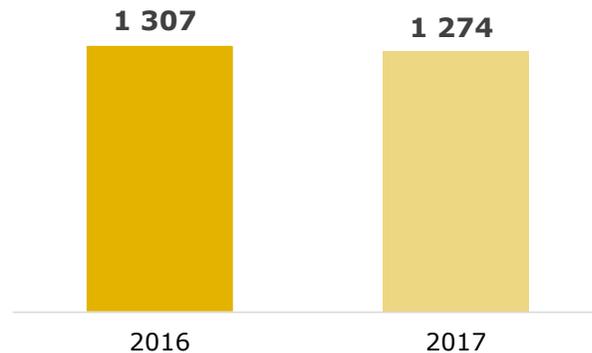
Production électrique (GWh)



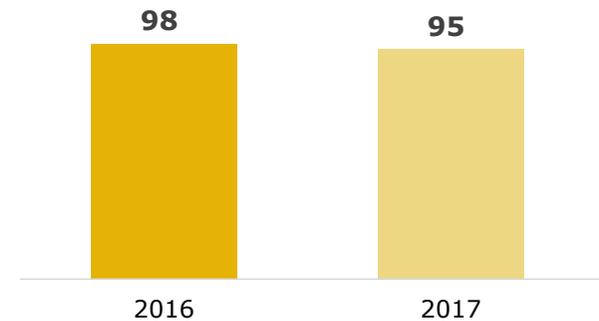
- ▶ Disponibilité élevée des installations, en augmentation par rapport à 2016 :
 - Niveaux de performances en ligne avec nos objectifs
 - Arrêts de maintenance maîtrisés et bonne tenue des arrêts IED
- ▶ Production en légère baisse par rapport à 2016 du fait d'une diminution des taux d'appel (Antilles)
- ▶ Contexte social tendu (préavis de grève novembre 2017)
- ▶ Signature de nouveaux avenants aux contrats pour les centrales des Antilles (compensation des surcoûts de gestion des sous-produits de combustion et rémunération des investissements de mise aux normes IED)

France – Solaire

Nombre d'heures équivalent pleine puissance



Production électrique (GWh)

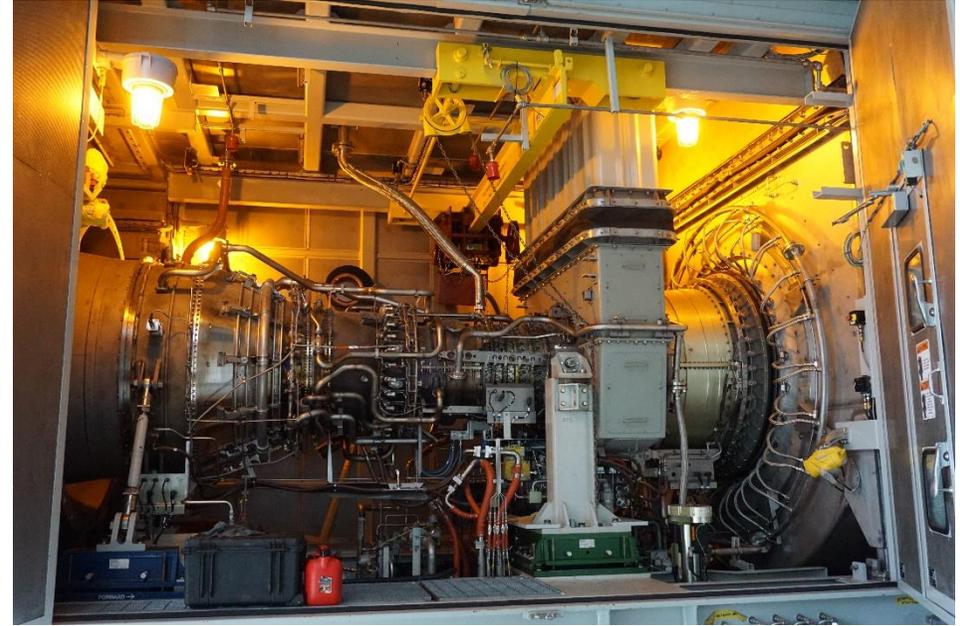


- ▶ Conditions d'ensoleillement moins favorables, notamment en Guyane, aux Antilles et à La Réunion
- ▶ Cession de 1 MWc en février 2017
- ▶ À périmètre comparable, production stable (-1%) par rapport à 2016 et toujours élevée

Deux usines construites en 2017 en France



L'usine Galion 2 en Martinique, première centrale 100% bagasse/biomasse en Outre-mer français



La turbine à combustion de Saint-Pierre à La Réunion, première centrale au bio-éthanol du monde

Galion 2 – Martinique

Première centrale 100% bagasse/biomasse en Outre-mer français

80% du capital détenus par Albioma

40 MW installés

Combustible : bagasse, biomasse locale et biomasse importée sous forme de pellets, conforme au système de certification *Sustainable Biomass Program (SBP)*

30 ans de contrat

Investissement de 205 M€

– Dette projet de 120 M€ sur 20 ans

1^{er} couplage réseau effectué en avril 2018

Tests de conformité et de mise en service en cours

Campagne sucrière débutée depuis avril



Turbine à combustion de Saint-Pierre à La Réunion



51% du capital détenus par Albioma

41 MW installés

Combustible : majoritairement bio-éthanol

25 ans de contrat



Investissement de 60 M€

– Dette projet de 45 M€ sur 24 ans

Mise en service prévue au S2 2018 (retards de chantier)



Autres projets en cours en France



Investissements de modernisation
des installations existantes (traitement
des fumées)



10 MWc de **centrales photovoltaïques**
avec stockage d'énergie

Travaux de modernisation des installations existantes



Installation de catalyseurs de dénitrification et de réacteurs de désulfuration des fumées pour mises en service d'ici fin 2019



Avenants désormais signés pour l'ensemble des centrales : investissements de 295 M€



À La Réunion, arrêts de tranche réussis au Gol en juin et à Bois-Rouge en novembre 2017



Construction de centrales solaires avec stockage d'énergie



10 MWc attribués à Albioma en 2016 et 2017 à l'issue des appels d'offres

Projets avec stockage d'énergie

Investissements de 22 M€

Mise en service : 2018-2020

Quelques exemples



Construction en cours de la centrale du Grand Port Maritime de La Réunion (1,4 MWc)

Lancement des travaux du projet Sainte-Rose en Guadeloupe (3,3 MWc sur un centre de stockage de déchets)



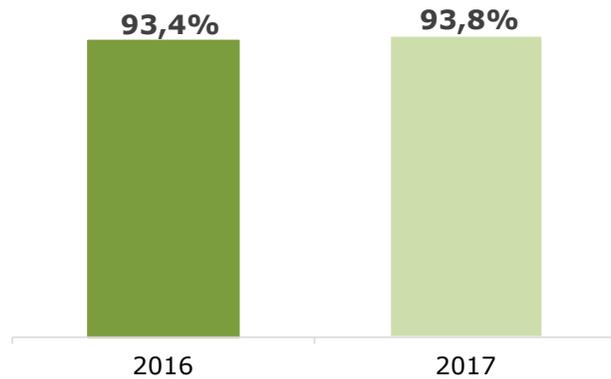
5.2

Maurice

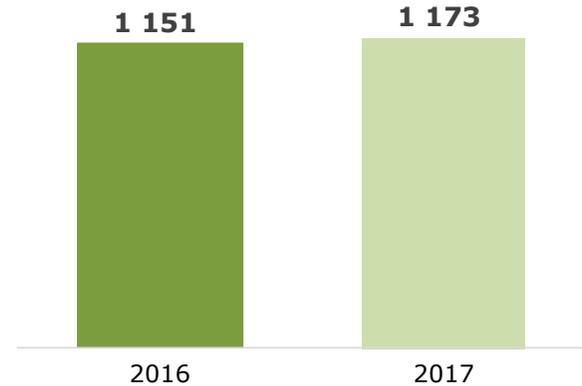


Maurice : excellente performance des installations

Disponibilité des centrales



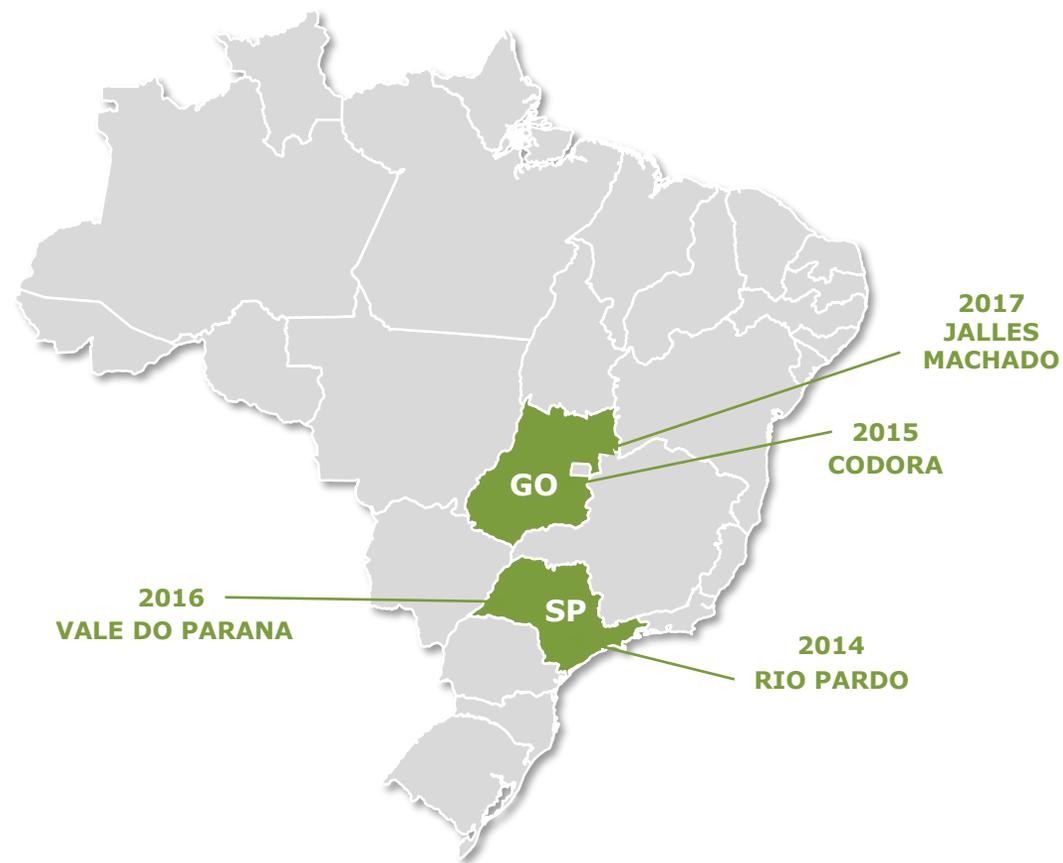
Production électrique (GWh)



- ▶ Excellente disponibilité des centrales exploitées par Albioma
- ▶ Taux d'appel en progression
- ▶ Quote-part du résultat net de ces entités consolidées par mise en équivalence intégrée depuis 2014 au résultat opérationnel du Groupe (EBITDA et EBIT)

5.3

Brésil



Développement d'Albioma au Brésil



Évolution favorable des indicateurs macro-économiques



Baisse des taux d'intérêt

CDI à 6,9% fin 2017 vs. 13,6% fin 2016



Baisse de l'inflation

2,9% fin 2017 vs. 6,3% fin 2016



Augmentation du cours du prix de vente de l'électricité sur le marché spot

Moyenne de 323 R\$ en 2017 vs. 94 R\$ en 2016

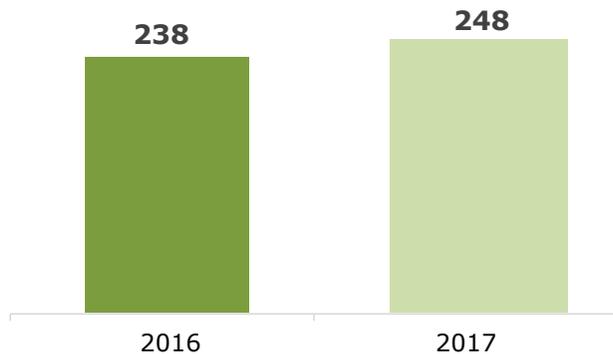
... malgré la baisse du réal

3,97 R\$/€ fin 2017 vs. 3,43 R\$/€ fin 2016

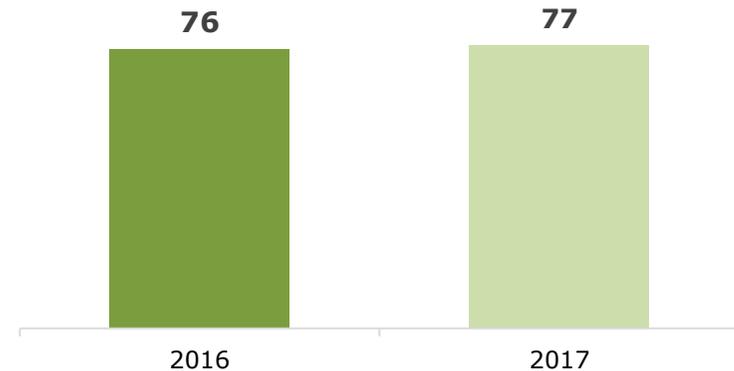


Brésil

Production électrique (GWh)



Rendement énergétique (kWh/tc)



- ▶ Production en augmentation par rapport à 2016, malgré un début de campagne sucrière tardif
- ▶ Niveau de rendement élevé, en ligne avec les objectifs cibles au moment de l'acquisition
- ▶ Prix de vente hors contrats à long-terme très favorables en 2017

Centrale de cogénération en cours d'acquisition au Brésil

Jalles Machado



18 décembre 2017 : signature d'un accord pour l'acquisition par Albioma de **60%** de la **centrale de cogénération bagasse** attenante à la sucrerie Jalles Machado (capacité annuelle de 2,8 M de tonnes de canne broyées) – Finalisation S2 2018



Rénovation des chaudières existantes et installation d'une nouvelle turbine de 25 MW pour porter la capacité totale à **65 MW**

2nd partenariat avec le groupe Jalles Machado

20 ans de contrat



80% des ventes sécurisées dont 75 GWh à 258 R\$/MWh (base 2018) à compter de 2021

Production prévue : **145 GWh** à partir de la campagne sucrière 2019

Projet en construction au Brésil

Vale Do Paraná



40% du capital détenus par Albioma
Résultats mis en équivalence
48 MW installés à terme
25 ans de contrat



100 MR\$ d'investissement
Obtention du permis de raccordement au réseau en février 2017 conformément au plan de marche
Mise en service : 2021



Ventes d'électricité sécurisées au prix de **243 R\$/MWh** (base 2016) à compter du 1^{er} janvier 2021 (soit 120 GWh) sur 20 ans

6 |

Résultats financiers 2017



Compte de résultat par zone/activité

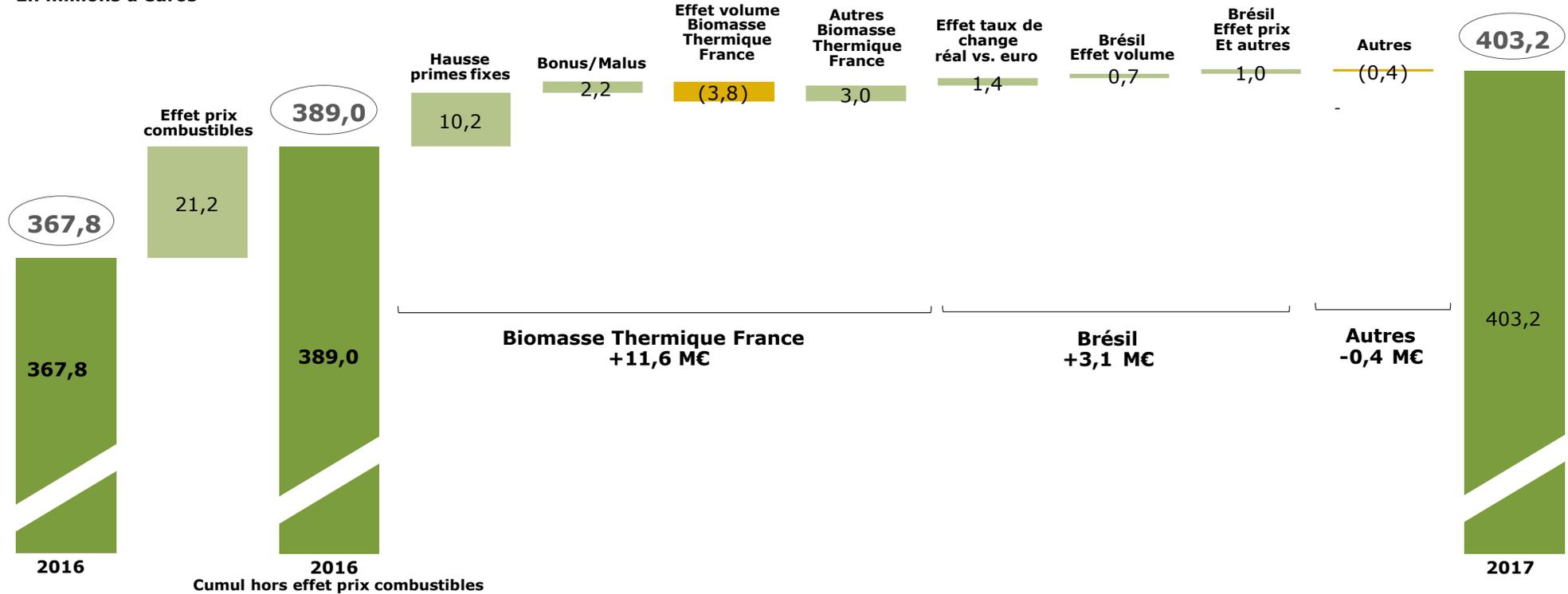
<i>(En millions d'euros)</i>	2017	2016	Var 17/16
France - Biomasse Thermique	334,2	301,5	+11%
France - Solaire ⁽¹⁾	42,4	42,7	-1%
Brésil	20,8	17,7	+18%
Holding et autres	5,8	5,9	-2%
Chiffre d'affaires	403,2	367,8	+10%
France - Biomasse Thermique	102,1	96,0	+6%
France - Solaire ⁽¹⁾	32,0	31,4	+2%
Maurice (MEE)	3,5	3,2	+7%
Brésil	7,7	7,2	+7%
Holding et autres	(6,9)	(6,3)	-9%
EBITDA	138,3	131,4	+5%
RNPG de l'ensemble consolidé	37,4	33,0	+13%

(1) Y compris Espagne et Italie.

- ▶ Excellente disponibilité des installations thermiques et bonne tenue des arrêts techniques
- ▶ Signature de nouveaux avenants pour les centrales thermiques de la Guadeloupe
- ▶ Bonne performance opérationnelle au Brésil

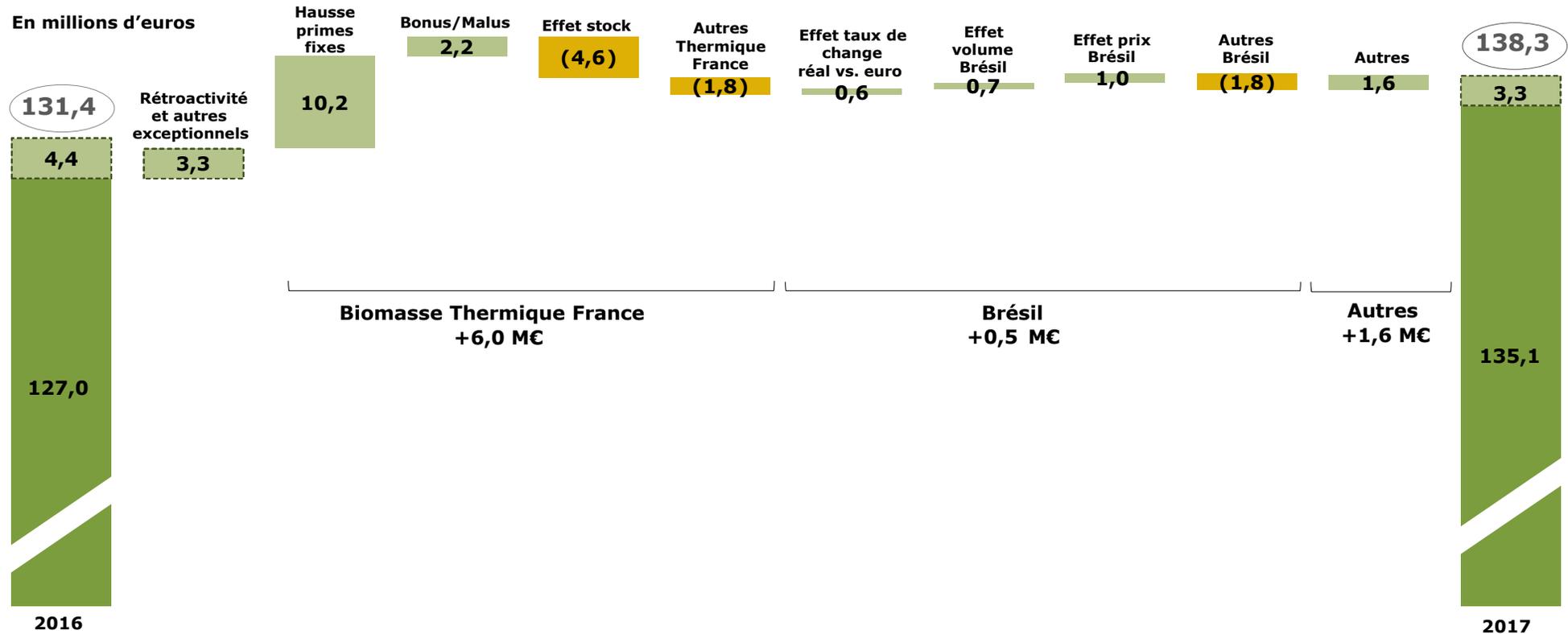
Chiffre d'affaires en hausse à 403 M€

En millions d'euros



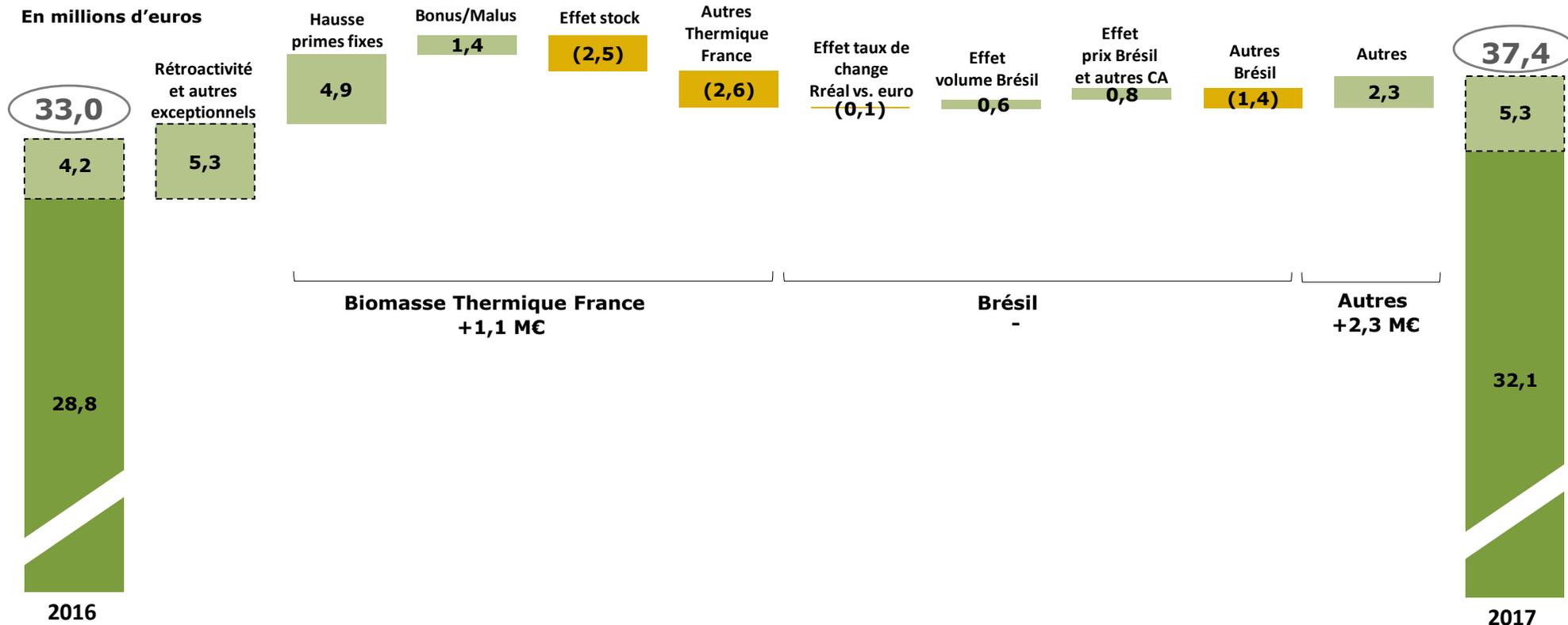
Hors effet prix des combustibles, le chiffre d'affaires est **en augmentation de 4%** vs. 2016 grâce à (i) la hausse des primes fixes liée à l'indexation contractuelle et aux récents avenants aux contrats signés avec EDF et (ii) à la bonne performance opérationnelle des installations Biomasse Thermique en France et au Brésil

Ebitda de 138,3 M€ en hausse de 5% vs. 2016



EBITDA en augmentation par rapport à 2016 avec notamment (i) la hausse du chiffre d'affaires, (ii) l'application rétroactive des derniers avenants signés avec EDF et (iii) malgré une variation négative de l'effet stock

RNPG de 37,4 M€ en hausse de 13% vs. 2016

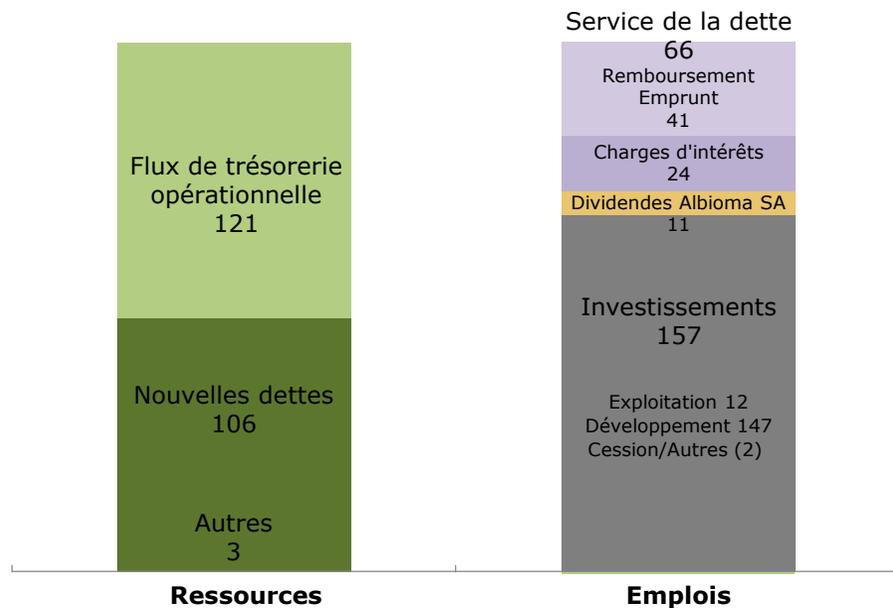


Par rapport à 2016, le RNPG inclut (i) les effets liés à la variation des impôts différés (loi de Finances 2018), (ii) les effets liés au remboursement de la contribution additionnelle sur les dividendes et (iii) les charges d'amortissement et financières liées aux nouvelles installations

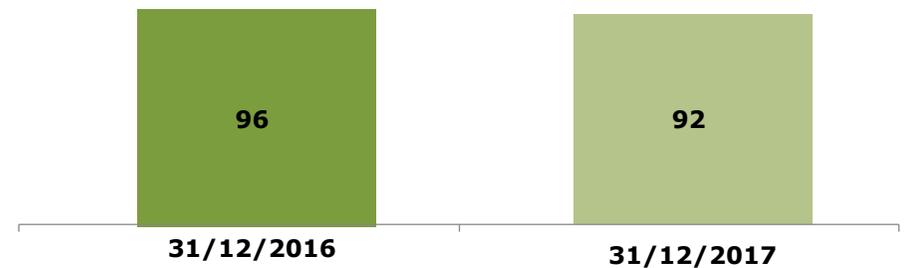
Une trésorerie de 92 M€ au 31 décembre 2017

Près de 147 M€ de CAPEX de développement en 2017

Flux de trésorerie 2017



Trésorerie Groupe



Un bilan solide pour financer la croissance

- ▶ Dette brute en augmentation à la suite des levées de dette destinées au financement des projets en cours de construction (Galion 2, TAC Saint-Pierre, IED)
 - Durée de vie résiduelle de 11 ans
 - Taux moyen d'intérêt Groupe 4,0% (dont France à 3,8% et Brésil à 11,9%)
 - 91% de dettes couvertes ou à taux fixe
 - Dettes projets sans recours sauf dette Brésil (25 M€) et projets en construction

<i>(En millions d'euros)</i>	31-déc-17	31-déc-16	<i>Variation</i>
Dettes projets	622	563	11%
Dettes corporate	85	85	0%
Total dette brute	707	648	9%
Trésorerie	(92)	(96)	-5%
Dépôts de garantie et équivalents	(3)	(3)	-5%
Total dette nette	613	549	12%
Dettes nettes / EBITDA 12 mois glissants	4,4x	4,2x	
Dettes nettes hors projets en construction / EBITDA 12 mois glissants	3,4x	3,6x	
Gearing ¹	131%	125%	

Notes

1. Dette nette / Capitaux propres

Objectifs 2018

<i>En millions d'euros</i>	2017		2018
	Publié	Récurrent	
EBITDA	138	135	158-166
RNPG	37	32	37-42

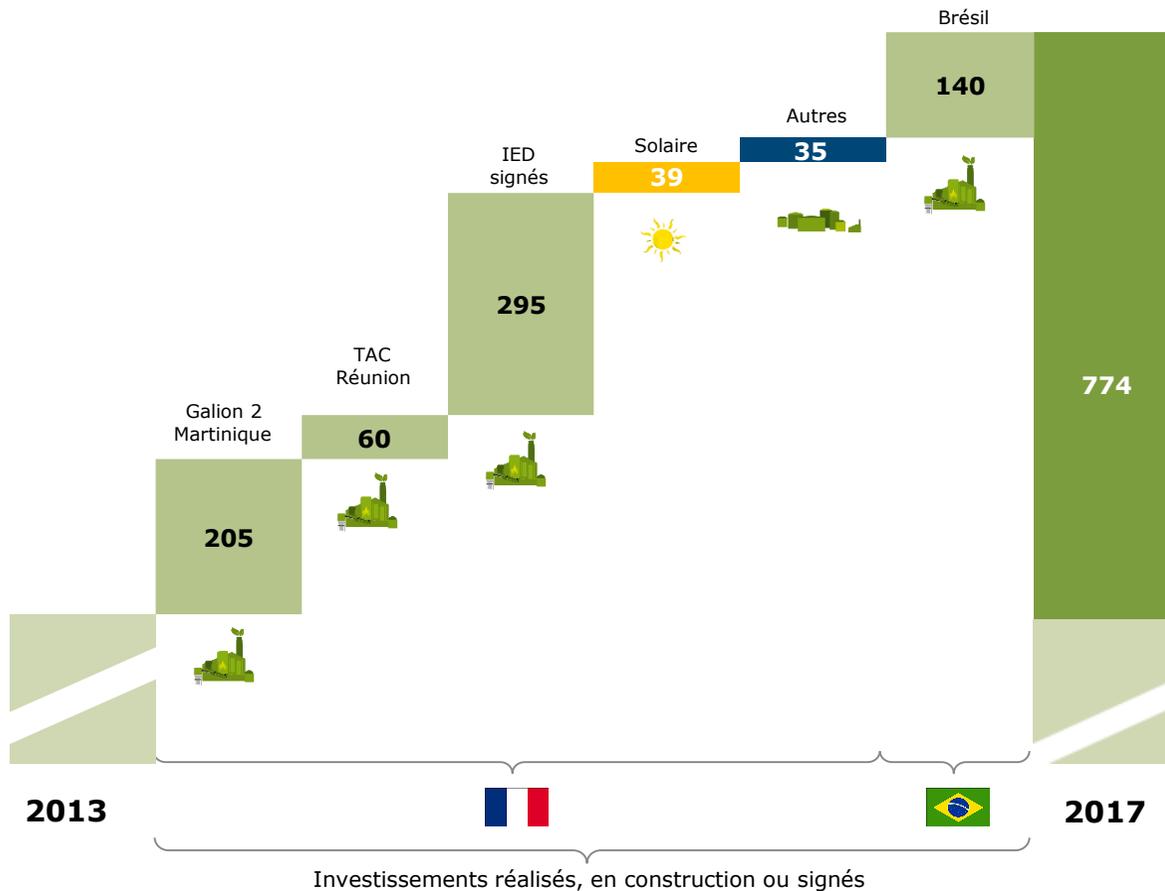
7 | Perspectives



75% du programme d'investissement déjà engagés

État d'avancement du plan d'investissement 2013-2023 de 1 Md€

En millions d'euros



Au-delà de 2017, objectif de signature d'environ 100 M€/an d'investissements

Albioma : valeur de croissance et de rendement

+ de 75% du plan d'investissement déjà sécurisés qui devraient se traduire par une croissance significative en 2018

Objectif de doublement du résultat net part du Groupe en 10 ans, base 2013

Confirmation de la politique de distribution de 50% du RNPG hors exceptionnels



Proposition de distribution du dividende sur exercice 2017 : 0,60€ par action, en hausse de 5%

► Payable 100% en cash ou 50% cash et 50% en actions Albioma

Un nouveau dispositif d'investissement des managers

Plan de BSAAR soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale

Contexte

- ▶ Répondre à une volonté forte exprimée par les cadres dirigeants et les managers clés d'aligner leurs intérêts à moyen/long terme avec ceux des actionnaires
- ▶ Investissement personnel dans Albioma (c. 1,3 M€) via des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables
- ▶ Investissement sans aide de la Société : forte exposition du management à un risque de perte totale du capital investi

Principales caractéristiques

- ▶ Émission des BSAAR à leur prix de marché sur la base du rapport d'un expert indépendant
- ▶ Période initiale d'inaccessibilité de 3 ans suivie d'une période d'exercice de 3 ans
- ▶ Prix d'exercice : 120 % du cours (ou d'une moyenne de cours) à la date d'émission
- ▶ Parité : l'exercice d'un BSA donne droit à une action
- ▶ Dilution maximale : 3,5 % du capital en cas d'exercice entre la 3^e et la 6^e année
- ▶ Cotation des BSAAR au cours de la période d'exercice

8

Rapport du Comité des Nominations et Rémunérations



Politique de rémunération des dirigeants

Principes généraux de la politique de rémunération des dirigeants

- ▶ Compétitivité et rétention
- ▶ Équité interne et performance
- ▶ Exhaustivité et appréciation globale
- ▶ Équilibre entre les différentes composantes de la rémunération
- ▶ Utilisation de données comparatives tenant à la fois aux standards de marché et aux pratiques de sociétés comparables
- ▶ Cohérence, transparence, stabilité et intelligibilité des règles appliquées
- ▶ Adaptation à la stratégie et au contexte de l'entreprise, conformité à l'intérêt social
- ▶ Prise en compte de l'importance des responsabilités effectivement assumées

Le Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance

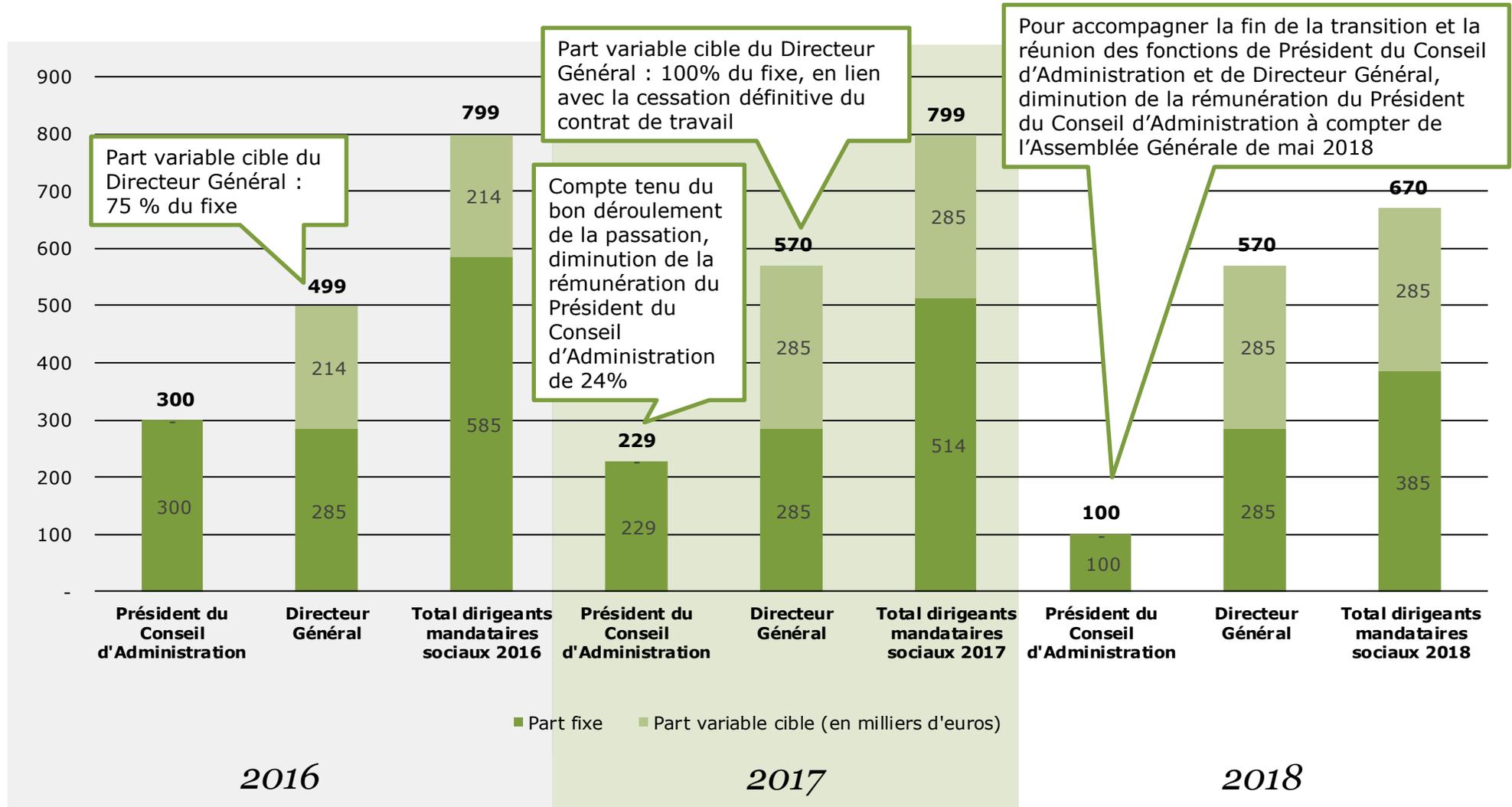
- ▶ Émanation du Conseil d'Administration, composé de trois Administrateurs indépendants
- ▶ Organe clé dans la préparation des décisions du Conseil d'Administration relatives à la gouvernance et aux rémunérations, avec une compétence élargie en matière de ressources humaines et d'organisation
- ▶ Principales attributions
 - Performances et rémunérations des dirigeants mandataires sociaux
 - Politique d'intéressement à long terme des dirigeants et du personnel
 - Composition du Conseil d'Administration et rémunération des Administrateurs
 - Organisation de la gouvernance du Groupe
 - Plan de succession des dirigeants et des principaux cadres du Groupe

8.1



Rémunération des dirigeants

Rémunérations cibles (2018 vs. 2017 et 2016)



Rémunération variable 2017 du Directeur Général

	Pondération (en % du montant cible)	Montant cible (en €)	Bonus induit		En €
			Perf. réalisée (en M€)	Perf. réalisée (en % du montant cible)	
Indicateurs financiers					
EBITDA 2017	22%	62 700	138,3	110%	68 970
Résultat net part du Groupe 2017	22%	62 700	37,4	110%	68 970
Free cash-flow d'exploitation 2017	22%	62 700	108,1	103%	64 424
<i>Sous-total indicateurs financiers avant écrêtement</i>	<i>66%</i>	<i>188 100</i>		<i>108%</i>	<i>202 364</i>
Sous-total indicateurs financiers après écrêtement	66%	188 100		100%	188 100
Indicateurs extra-financiers quantitatifs					
Diminution (en %) du taux de fréquence des accidents du travail (2017 vs. 2016)	4%	11 400	+20%	0%	-
Diminution du taux de gravité des accidents du travail (2017 vs. 2016)	4%	11 400	0,90	0%	-
Sous-total indicateurs extra-financiers quantitatifs	8%	22 800		0%	-
Indicateurs extra-financiers qualitatifs					
Neuf objectifs liés aux ressources humaines et à la gestion des compétences, au développement durable et à la transition énergétique, au développement international, au développement de nouveaux services et au développement de l'activité Solaire avec stockage d'énergie	26%	74 100		70%	51 870
Sous-total indicateurs extra-financiers qualitatifs	26%	74 100		70%	51 870
Total	100%	285 000		84%	239 970

Principales évolutions 2018 vs. 2017



Diminution de la rémunération fixe du Président du Conseil d'Administration à 100 k€ à compter de l'Assemblée Générale de mai 2018



Rémunération fixe du Directeur Général inchangée, reconduction de la structure générale de la rémunération variable

Introduction d'un mécanisme de rémunération de la surperformance



Reconduction d'objectifs liés à la sécurité et renforcement de la pondération de ces indicateurs extra-financiers quantitatifs

Rémunération variable 2018 du Directeur Général

	Pondération (en % du montant cible)	Montant cible (en €)	Points d'interpolation (en % du montant cible)			
			0%	50%	100%	110%
Indicateurs financiers						
EBITDA 2018	22%	62 700	<96 % de la cible	96 % de la cible	Cible	≥103 % de la cible
Résultat net part du Groupe 2018	22%	62 700	<92 % de la cible	92 % de la cible	Cible	≥107 % de la cible
Free cash-flow d'exploitation 2018	22%	62 700	<94 % de la cible	94 % de la cible	Cible	≥104 % de la cible
Sous-total indicateurs financiers	66%	188 100				
Indicateurs extra-financiers quantitatifs						
Diminution (en %) du taux de fréquence des accidents du travail (2018 vs. 2017)	6%	17 100	0%	-10%	-20%	n/a
Diminution (en %) du taux de gravité des accidents du travail (2018 vs. 2017)	6%	17 100	0%	-10%	-20%	n/a
Sous-total indicateurs extra-financiers quantitatifs	12%	34 200				
Indicateurs extra-financiers qualitatifs						
Quatre objectifs liés à la mise en œuvre de la démarche sécurité, aux ressources humaines et au développement	22%	62 700				
Sous-total objectifs qualitatifs	22%	62 700				
Total	100%	285 000				

8.2



Intéressement à long terme

Poursuite de la politique d'intéressement à long terme

Nature du dispositif	Année de mise en place	Pourcentage du capital autorisé	Critères de performance	Résultat
Dispositifs existants				
Plan d'actions de performance	2012	2,8 % sur 2 ans	Performance du cours de bourse	Succès du plan pour la première tranche attribuée, correspondant à 1/3 des allocations
Plan d'actions de performance	2014	2,8 % sur 2 ans	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan CODIR : performance du cours de bourse ▪ Autres : disponibilité des installations et EBITDA 	Échec des deux plans
Plan d'actions de performance	2016	2 % sur 2 ans	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plans directeurs et personnel administratif : EBITDA, BNPA, TSR ▪ Autres : disponibilité des installations 	Plans directeurs et personnel administratif : en cours (horizon 2019) Autres : succès partiel des plans
Dispositif soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale				
Plan d'actions de performance	2018	3 % sur 3 ans	EBITDA, BNPA, TSR, pourcentage d'ENR dans l'énergie totale produite	n/a

Modalités du dispositif 2018-2020

Contexte

- ▶ Poursuite de la mise en œuvre, depuis 2012, de la politique d'intéressement à long terme des salariés du Groupe et du Directeur Général
- ▶ Nouvelle autorisation soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale
- ▶ Objectif : rétention et motivation long terme (c. 100 attributaires)

Caractéristiques de l'autorisation

- ▶ Dispositif non dilutif (service du plan uniquement par recours à la livraison d'actions existantes) : rachat par la Société des actions à allouer au service du plan
- ▶ 3 % du capital sur 38 mois, soit 3 plans portant chacun sur 1 % du capital
- ▶ Part réservée au Directeur Général plafonnée à 10 % de l'autorisation
- ▶ Rapport des Commissaires aux Comptes

Caractéristiques des plans envisagés

- ▶ 3 plans échelonnés à intervalles d'environ 1 an (2018/2019/2020) portant chacun sur 1 % du capital, et reposant sur des horizons de performance de 3 ans (2020/2021/2022)
- ▶ Période de conservation de 1 an (Directeur Général soumis à une obligation spécifique de conservation de 25 % des actions définitivement acquises jusqu'à la fin de son mandat)
- ▶ Critères de performance exigeants, mêlant critères internes et externes et intégrant un critère développement durable (EBITDA, BNPA, TSR, part des ENR dans l'énergie totale produite hors sociétés consolidées par mise en équivalence)

9 | Questions et réponses

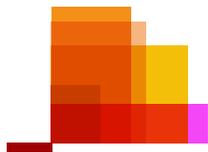


10



Rapports des Commissaires aux Comptes





ALBIOMA

***Rapports des Commissaires aux comptes
Assemblée Générale Mixte du 30 mai 2018***

Jérôme MOUZAN, PricewaterhouseCoopers Audit

pwc



- Rapport sur les comptes annuels
 - 1^{ère} résolution : Approbation des comptes annuels d'Albioma SA au 31 décembre 2017
 - Pages 244 à 247 du Document de référence 2017
 - « Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice. »
 - Notre rapport comprend un point clé de l'audit relatif à l'évaluation des titres de participations.

- Rapport sur les comptes consolidés
 - 2^{ème} résolution: Approbation des comptes consolidés du groupe Albioma au 31 décembre 2017
 - Pages 210 à 213 du Document de référence 2017
 - « Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation. »
 - Notre rapport comprend un point clé de l'audit relatif à l'évaluation des actifs immobilisés (y compris les écarts d'acquisition).

- Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés
 - 9^{ème} résolution : Approbation des conventions et engagements relevant des dispositions des articles L.225-38 et L.225-42-1 du Code de Commerce
 - Pages 138 à 141 du Document de référence 2017
 - Aucune convention ni engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de votre Assemblée générale
 - Les autres conventions et engagements approuvés au cours des exercices antérieurs n'ont donné lieu à aucune exécution en 2017

- Rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées (rapport sur les « Informations RSE »)
 - Pages 69 à 71 du Document de référence 2017
 - Notre rapport n'appelle pas de commentaires particuliers à porter à votre attention

- Autorisations à donner au Conseil d'administration pour :

13 ^{ème} résolution	Réduction de capital par annulation d'actions achetées
14 ^{ème} résolution	Attribution d'actions gratuite d'actions de performance existantes au profit des salariés et dirigeants mandataires sociaux exécutifs de la Société et de certains des salariés et dirigeants mandataires sociaux exécutifs des sociétés qui lui sont liées
15 ^{ème} résolution	Emission, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des salariés et dirigeants mandataires sociaux exécutifs de la Société et de ses filiales, de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR)
16 ^{ème} résolution	Augmentation du capital avec maintien du droit préférentiel de souscription par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme au capital et/ou titres de créances

Nos rapports, figurant en pages 313 à 316 du Document de référence, sur ces différentes résolutions n'appellent pas d'observations particulières de notre part, à l'exception du rapport sur la 15^{ème} résolution qui indique l'absence, dans le rapport du Conseil d'administration, de la justification des modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Nous établirons, le cas échéant, des rapports complémentaires lors de l'usage de ces autorisations par votre Conseil d'administration.

11

Présentation et vote des résolutions



Quorum définitif et modalités de vote

- ▶ Annonce du quorum définitif
- ▶ Règles de majorité applicables
- ▶ Fonctionnement des boîtiers de vote électroniques

Résolutions 1 et 2 : présentation

Approbation des comptes annuels et consolidés

Approbation des comptes annuels

- ▶ Approbation des comptes annuels de l'exercice 2017
- ▶ Bénéfice net de **31,0 millions d'euros**
- ▶ Approbation des charges et dépenses dites « somptuaires » (néant sur l'exercice 2017)

Approbation des comptes consolidés

- ▶ Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2017
- ▶ Résultat net part du Groupe de **37,4 millions d'euros**

Résolution 1 (ordinaire)

Mise au vote

Première résolution

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Résolution 2 (ordinaire)

Mise au vote

Deuxième résolution

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Résolutions 3 et 4 : présentation

Affectation du résultat et paiement du dividende en actions

Affectation du résultat

- ▶ Proposition d'un dividende de 0,60 euro par action (0,66 euro pour les actions éligibles à la prime de fidélité), en hausse de 5 % (distribution induite de 57 % du résultat net part du Groupe hors éléments exceptionnels)
- ▶ Détachement du coupon le **7 juin 2018** et mise en paiement le **10 juillet 2018**
- ▶ Report à nouveau après affectation de **91,1 millions d'euros**

Paiement du dividende en actions

- ▶ Option pour le paiement de **50 % du dividende** (0,30 euro par action, ou 0,33 euro pour les actions éligibles à la prime de fidélité) **en action nouvelles**
- ▶ Délai d'option du **7 juin 2018 au 28 juin 2018**
- ▶ Règlement-livraison le **10 juillet 2018**
- ▶ **Prix d'émission fixé ce jour par le Conseil d'Administration** (90 % de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour de l'Assemblée Générale, diminuée du montant net du dividende, arrondie au centime d'euro supérieur)

Résolution 3 (ordinaire)

Mise au vote

Troisième résolution

Affectation du résultat et fixation du dividende de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Résolution 4 (ordinaire)

Mise au vote

Quatrième résolution

Option pour le paiement du dividende de l'exercice clos le 31 décembre 2017 en actions nouvelles

Résolutions 5 et 6 : présentation

Approbation des rémunérations des dirigeants pour l'exercice 2017

<i>En milliers d'euros</i>	Jacques Pétry Président du Conseil d'Administration	Frédéric Moyne Directeur Général
Rémunération fixe	229,00	285,00
Rémunération variable annuelle	n/a	240,00
Rémunération variable différée	n/a	n/a
Rémunération exceptionnelle	n/a	n/a
Stock-options, actions de performance	n/a	n/a
Jetons de présence	n/a	n/a
Avantages en nature	8,8	26,2
Indemnité de départ	n/a	-
Indemnité rémunérant un engagement de non-concurrence	n/a	-
Régime de retraite supplémentaire	n/a	n/a

Résolution 5 (ordinaire)

Mise au vote

Cinquième résolution

Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 à M. Jacques Pétry, Président du Conseil d'Administration

Résolution 6 (ordinaire)

Mise au vote

Sixième résolution

Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 à M. Frédéric Moyne, Directeur Général

Résolutions 7 et 8 : présentation (2/2)

Politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux

	Dirigeants mandataires sociaux exécutifs	Dirigeants mandataires sociaux non exécutifs
Rémunération fixe annuelle	Déterminée sur la base d'une analyse des pratiques d'un panel de sociétés comparables et en tenant compte des performances des dirigeants	Idem
Rémunération variable annuelle	Part variable liée à l'atteinte d'objectifs quantitatifs et qualitatifs exigeants, en lien avec la stratégie approuvée par le Conseil d'Administration	Pas de part variable
Jetons de présence	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant
Rémunération variable pluriannuelle	Néant	Néant
Actions de performance ou options de souscription ou d'achat d'actions	Intéressement à long terme visant à assurer l'alignement des intérêts des dirigeants et des actionnaires <ul style="list-style-type: none">▪ Conditions de performance exigeantes, mêlant critères internes et externes▪ Horizon de performance d'au moins 3 ans▪ Perte des options ou actions attribuées en cas de départ anticipé	Néant
Rémunérations liées à la prise de fonctions	Néant	Néant
Rémunérations liées à la cessation des fonctions	Indemnité de départ ou indemnité rémunérant un engagement de non-concurrence, en conformité avec les principes du Code AFEP-MEDEF	Néant

Résolutions 7 et 8 : présentation (2/2)

Politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux

	Dirigeants mandataires sociaux exécutifs	Dirigeants mandataires sociaux non exécutifs
Rémunérations liées à des conventions conclues avec la Société ou son Groupe	Néant (les contrats de travail dont peuvent bénéficier les dirigeants exécutifs sont, le cas échéant, résiliés ou suspendus si des circonstances particulières le justifient)	Néant
Avantages en nature, prévoyance et retraite	Prise en charge d'un véhicule de fonction et des cotisations à la GSC, réintégrations de charges liées à l'application du régime de l'assurance prévoyance	Prise en charge d'un véhicule de fonction, réintégrations de charges liées à l'application du régime de l'assurance prévoyance
Autres éléments de rémunération	Néant	Néant

Résolution 7 (ordinaire)

Mise au vote

Septième résolution

Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables aux dirigeants mandataires sociaux non exécutifs à compter du 1^{er} janvier 2018

Résolution 8 (ordinaire)

Mise au vote

Huitième résolution

Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs à compter du 1^{er} janvier 2018

Résolution 9 : présentation

Conventions et engagements règlementés

- ▶ **Aucune convention ni aucun engagement** dits « règlementés » au sens des articles L. 225-38 et L. 225-42-1 du Code de commerce n'ont été autorisés au cours de l'exercice 2017
- ▶ Le **rapport spécial** des Commissaires aux Comptes en fait état et mentionne les conventions et engagements autorisés au cours d'exercices antérieurs et dont les effets se sont poursuivis au cours de l'exercice 2017
- ▶ **Prise acte** de l'absence de convention ou engagement nouveau

Résolution 9 (ordinaire)

Mise au vote

Neuvième résolution

Approbation des conventions et engagements relevant des dispositions des articles L. 225-38 et L. 225-42-1 du Code de commerce

Résolutions 10 et 11 : présentation

Nomination de nouveaux Administrateurs

Ulrike Steinhorst

- ▶ Ratification de la cooptation intervenue le 19 septembre 2017 en remplacement de Michèle Remillieux, démissionnaire
- ▶ Mandat courant jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice 2020
- ▶ Administrateur indépendant
- ▶ Présidente du Comité des Nominations et Rémunérations

Pierre Bouchut

- ▶ Nomination en remplacement de Michel Bleitrach, dont le mandat arrive à échéance sans qu'il n'en sollicite le renouvellement
- ▶ Mandat courant jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2022 sur les comptes de l'exercice 2021
- ▶ Administrateur indépendant
- ▶ Président du Comité d'Audit, des Comptes et des Risques

Résolution 10 (ordinaire)

Mise au vote

Dixième résolution

Ratification de la nomination à titre provisoire, par voie de cooptation, de Mme Ulrike Steinhorst aux fonctions d'Administrateur, pour la durée restant à courir du mandat de Mme Michèle Remillieux, démissionnaire

Résolution 11 (ordinaire)

Mise au vote

Onzième résolution

Constatation de l'expiration du mandat d'Administrateur de M. Michel Bleitrach, qui n'en a pas sollicité le renouvellement, et nomination de M. Pierre Bouchut aux fonctions d'Administrateur

Résolutions 12 et 13 : présentation

Programme de rachat d'actions

Autorisation du programme de rachat

- ▶ Renouvellement de l'autorisation existante de mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions
- ▶ 18 mois
- ▶ Montant maximum cumulé des achats : 30 millions d'euros
- ▶ Prix maximal des achats : 28 euros
- ▶ Principaux objectifs
 - Mise en œuvre du contrat de liquidité
 - Service des plans d'actions de performance, épargne salariale
 - Annulation par réduction de capital
 - Remise en paiement ou échéance dans le cadre d'opérations de croissance externe

Autorisation de réduction de capital

- ▶ Mise en œuvre de l'objectif d'annulation des actions rachetées dans le cadre d'un programme de rachat (renouvellement de l'autorisation existante aux mêmes conditions)
- ▶ 18 mois
- ▶ Limite de 10 % du capital par période de 24 mois
- ▶ Rapport des Commissaires aux Comptes

Résolution 12 (ordinaire)

Mise au vote

Douzième résolution

Autorisation à consentir au Conseil d'Administration en vue du rachat par la Société de ses propres actions dans le cadre d'un programme de rachat d'actions

Résolution 13 (extraordinaire)

Mise au vote

Treizième résolution

Autorisation à consentir au Conseil d'Administration en vue de réduire le capital par voie d'annulation d'actions acquises dans le cadre d'un programme de rachat d'actions

Résolution 14 : présentation

Plan d'actions de performance 2018-2020

Caractéristiques des plans envisagés

- ▶ 3 plans échelonnés à intervalles d'environ 1 an (2018/2019/2020) portant chacun sur 1 % du capital, et reposant sur des horizons de performance de 3 ans (2020/2021/2022)
- ▶ Période de conservation de 1 an (Directeur Général soumis à une obligation spécifique de conservation de 25 % des actions définitivement acquises jusqu'à la fin de son mandat)
- ▶ Critères de performance exigeants, mêlant critères internes et externes et intégrant un critère développement durable (EBITDA, BNPA, TSR et % d'ENR dans l'énergie produite hors sociétés consolidées par mise en équivalence)

Caractéristiques de l'autorisation

- ▶ Dispositif non dilutif (service du plan uniquement par recours à la livraison d'actions existantes) : rachat par la Société des actions à allouer au service du plan
- ▶ 3 % du capital sur 38 mois, soit 3 plans portant chacun sur 1 % du capital
- ▶ Part réservée au Directeur Général plafonnée à 10 % de l'autorisation
- ▶ Rapport des Commissaires aux Comptes

Résolution 14 (extraordinaire)

Mise au vote

Quatorzième résolution

Autorisation à consentir au Conseil d'Administration en vue de procéder à l'attribution gratuite d'actions de performance existantes au profit des salariés et dirigeants mandataires sociaux exécutifs de la Société et de certains salariés et dirigeants mandataires sociaux exécutifs des sociétés qui lui sont liées

Résolution 15 : présentation

Investissement des managers (plan de BSAAR)

Caractéristiques de l'autorisation

- ▶ Délégation de compétence en vue de l'émission de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de bénéficiaires ayant la qualité de mandataire social ou de salarié de la Société ou de ses filiales (Directeur Général et directeurs)
- ▶ Émission des BSAAR à leur prix de marché sur la base du rapport d'un expert indépendant
- ▶ Période initiale d'inaccessibilité de 3 ans suivie d'une période d'exercice de 3 ans
- ▶ Prix d'exercice : 120 % du cours (ou d'une moyenne de cours) à la date d'émission
- ▶ Parité : l'exercice d'un BSA donne droit à une action
- ▶ Dilution maximale : 3,5 % du capital en cas d'exercice entre la 3^e et la 6^e année
- ▶ Cotation des BSAAR au cours de la période d'exercice
- ▶ Durée de la délégation : 18 mois, avec suspension de plein droit en période d'offre publique
- ▶ Rapport des Commissaires aux Comptes

Résolution 15 (extraordinaire)

Mise au vote

Quinzième résolution

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'Administration à l'effet de décider de l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des salariés et dirigeants mandataires sociaux exécutifs de la Société et de ses filiales, de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR)

Résolution 16 : présentation

Augmentation de capital réservée aux salariés

- ▶ Délégation de compétence en vue de réaliser des émissions de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents à un plan d'épargne d'entreprise
- ▶ Prix d'émission minimal de 80 % de la moyenne des cours cotés de l'action sur Euronext Paris sur les 20 séances de bourse précédant la date d'ouverture de la souscription
- ▶ Durée de la délégation : 26 mois, avec suspension de plein droit en période d'offre publique
- ▶ Annule et remplace la délégation existante (non utilisée) accordée par l'Assemblée Générale du 31 mai 2017
- ▶ Dilution maximale : 0,75 % du capital à la date d'émission

Résolution 16 (extraordinaire)

Mise au vote

Seizième résolution

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'Administration à l'effet de décider de l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents à un plan d'épargne d'entreprise ou à un plan d'épargne groupe, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital

Résolution 17 (extraordinaire)

Mise au vote

Dix-septième résolution

Pouvoirs pour l'exécution des formalités



**Il est temps de
changer d'énergie !**

Suivez notre actualité sur , ,  et sur www.albioma.com

12 | Annexes



Compte de résultat au 31 décembre 2017

<i>(En millions d'euros)</i>	2017	2016	Var 17/16
Chiffre d'affaires	403,2	367,8	+10%
EBITDA	138,3	131,4	+5%
Dépréciation, amortissement, provision & autres	(58,4)	(53,6)	-9%
Résultat opérationnel	79,9	77,8	+3%
Résultat financier	(23,7)	(26,8)	+11%
Impôts	(11,9)	(8,9)	-34%
<i>Taux d'impôt effectif ¹</i>	22,6%	18,6%	
Résultat net consolidé	44,3	42,1	+5%
RNPG de l'ensemble consolidé	37,4	33,0	+13%
Nombre moyen pondéré d'actions	30 250 507	29 902 275	
<i>BNPA Ensemble consolidé</i>	<i>1,24</i>	<i>1,10</i>	<i>+12%</i>

¹ Le taux d'impôt normatif ressort à 34,4% (taux d'impôt effectif retraité des effets des dépréciations non déductibles, hors Brésil et hors effet du changement de taux d'impôt à compter de 2019). Pour l'exercice clos au 31 décembre 2017, le taux d'impôt normatif n'intègre pas l'effet de l'annulation de la taxe de 3% sur les dividendes distribués. Au 31 décembre 2016, le taux était de 38,3%.

Flux de trésorerie au 31 décembre 2017

<i>(En millions d'euros)</i>	2017	2016
Capacité d'autofinancement	139,4	132,7
Variation de BFR	(1,9)	8,1
Impôts décaissés	(17,0)	(19,2)
Flux net de trésorerie opérationnelle	120,6	121,5
Capex d'exploitation	(12,4)	(17,3)
Free Cash Flow d'exploitation	108,1	104,2
Capex de développement	(146,9)	(117,5)
Autres / Acquisitions / Cessions	2,5	4,0
Flux de trésorerie d'investissement	(144,4)	(113,5)
Dividendes versés aux actionnaires Albioma SA	(10,6)	(11,6)
Emprunts (augmentations)	105,6	169,5
Emprunts (remboursements)	(41,4)	(74,4)
Coût de l'endettement financier	(24,3)	(27,1)
Autres	4,0	(0,8)
Flux net de trésorerie de financement	33,3	55,7
Effet du change sur la trésorerie	(0,9)	1,4
Variation nette de la trésorerie	(3,9)	47,8
Trésorerie d'ouverture	96,0	48,2
Trésorerie de clôture	92,1	96,0

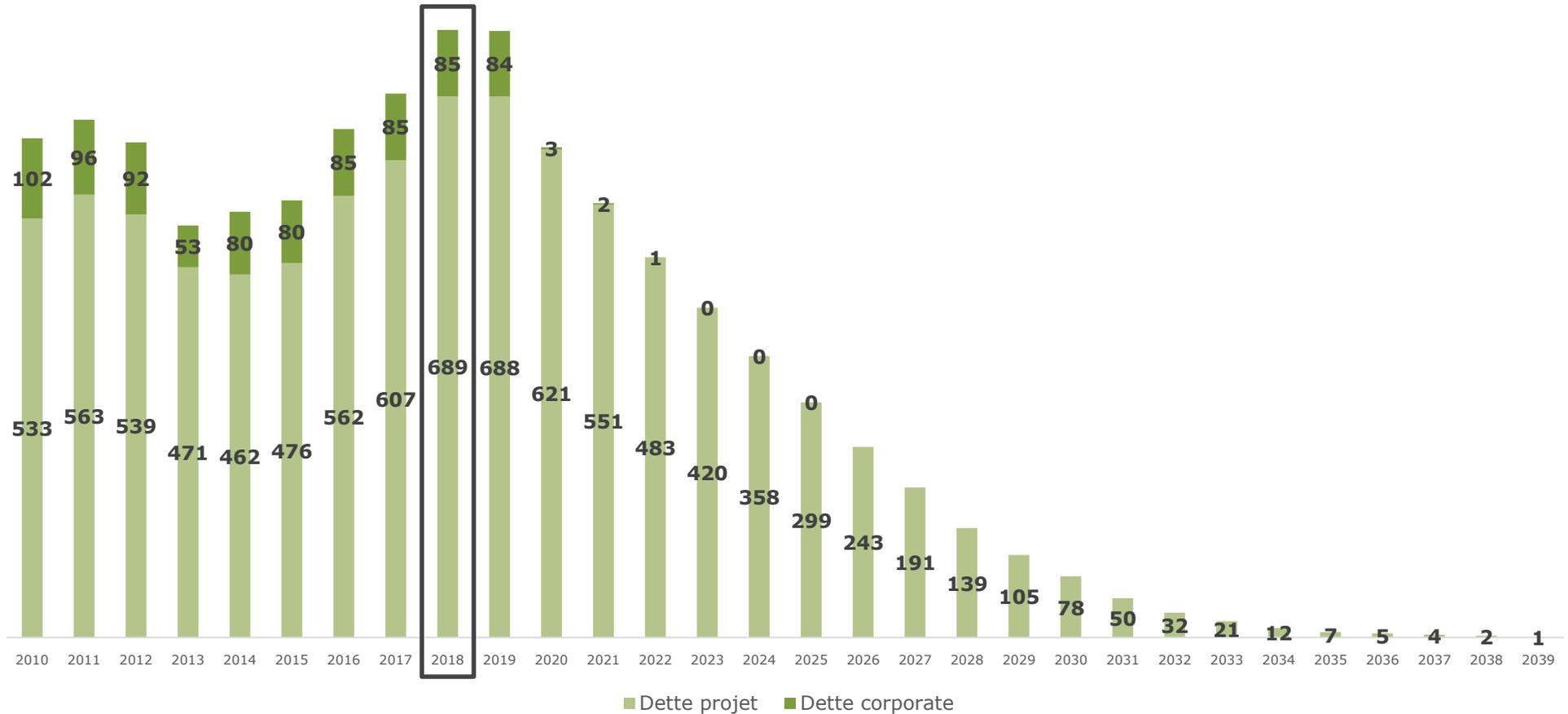
Bilan au 31 décembre 2017

ACTIF <i>(En millions d'euros)</i>	31-déc-17	31-déc-16
Ecarts d'acquisition	12	12
Immobilisations Incorporelles & Corp.	1 141	1 048
Autres actifs non courants	34	36
Total des actifs non courants	1 186	1 096
Actifs courants	140	136
Trésorerie & équivalents de trésorerie	92	96
Total ACTIF	1 419	1 329
PASSIF <i>(En millions d'euros)</i>	31-déc-17	31-déc-16
Capitaux propres part du Groupe	389	365
Intérêts ne conférant pas le contrôle	78	74
Total des capitaux propres	467	438
Dettes financières courantes et non courantes	707	648
Autres passifs non courants	119	124
Passifs courants	125	118
Total PASSIF	1 419	1 329

Une dette solide adaptée au profil d'activité

Profil d'extinction de la dette existante¹

Une durée de vie résiduelle de 11 ans



Notes

1. Dettes financières au 31/12/17 hors concours bancaires, intérêts courus et frais d'émission d'emprunt et hors nouveaux projets